

REGLEMENTS TECHNIQUES ENDURANCE OPENBIKE25

E1 15cv	E2 20cv	E3 25cv
<p>Machines de cylindrée inférieure à 80cc 2Temps et jusqu'à 190cc 4Temps monocylindre</p> <p style="text-align: center;">Puissance strictement inférieure à 15cv à la roue motrice.</p> <p style="text-align: center;"><u>MOTEUR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe thermique (cylindre, piston, culasse) : préparation libre en tout point, mixage des pièces autorisé, fabrication libre. • Carters moteur : préparation et fabrication libre. • Carburateur libre. • Allumage libre du commerce. • Boitier additionnel autorisé. • Boite à vitesse libre. • Silencieux d'admission obligatoire (boîte à air). • Echappement libre de fabrication, respectant les normes de bruit. • Pompe à eau électrique autorisée. • Retrait et/ou apport de matière autorisé. • Adjonction de pièces autorisée à l'intérieur du moteur. <p>Pour machines à variateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Variateur et transmission libre • Ressort de poussé libre <p>➤ <u>POUR 2 temps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moteur 2 temps monocylindre. • Cylindrée inférieure à 80 cm3. • Clapets libres. <p>➤ <u>POUR 4 temps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moteur 4 temps monocylindre. • Cylindrée limitée à 190 cm3. <p style="text-align: center;"><u>PARTIE CYCLE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre et éléments du châssis libres. • Roues, pneus libres. • Fourche, amortisseurs et freinages libres. • Amortisseur de direction autorisé. • Carénage et selle libre. • Préparation libre en tout point. 	<p>Machines de cylindrée jusqu'à 125cc 2 temps et 190cc 4 temps monocylindre</p> <p style="text-align: center;">Puissance strictement inférieure à 20 cv à la roue motrice.</p> <p style="text-align: center;"><u>MOTEUR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe thermique (cylindre, piston, culasse) : préparation libre en tout point, mixage des pièces autorisé, fabrication libre. • Carters moteur : préparation et fabrication libre. • Carburateur libre. • Allumage libre du commerce. • Boitier additionnel autorisé. • Boite à vitesse libre. • Silencieux d'admission obligatoire (boîte à air). • Echappement libre de fabrication, respectant les normes de bruit. • Pompe à eau électrique autorisée. • Retrait et/ou apport de matière autorisé. • Adjonction de pièces autorisée à l'intérieur du moteur. <p>Pour machines à variateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Variateur et transmission libre • Ressort de poussé libre <p>➤ <u>POUR 2 temps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moteur 2 temps monocylindre. • Cylindrée limitée à 125 cm3. • Clapets libres. <p><u>POUR 4 temps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moteur 4 temps monocylindre. • Cylindrée limitée à 190 cm3. <p style="text-align: center;"><u>PARTIE CYCLE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre et éléments du châssis libres. • Roues, pneus libres. • Fourche, amortisseurs et freinages libres. • Amortisseur de direction autorisé. • Carénage et selle libre. • Préparation libre en tout point. 	<p>Machines de cylindrée jusqu'à 125cc 2 temps et 250cc 4 temps monocylindre ou bicylindre.</p> <p style="text-align: center;">Puissance strictement inférieure à 25 cv à la roue motrice.</p> <p style="text-align: center;"><u>MOTEUR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe thermique (cylindre, piston, culasse) : préparation libre en tout point, mixage des pièces autorisé, fabrication libre. • Carters moteur : préparation et fabrication libre. • Carburateur libre. • Allumage libre du commerce. • Boitier additionnel autorisé. • Boite à vitesse libre. • Silencieux d'admission obligatoire (boîte à air). • Echappement libre de fabrication, respectant les normes de bruit. • Pompe à eau électrique autorisée. • Retrait et/ou apport de matière autorisé. • Adjonction de pièces autorisée à l'intérieur du moteur. <p>Pour machines à variateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Variateur et transmission libre • Ressort de poussé libre <p>➤ <u>POUR 2 temps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moteur 2 temps monocylindre ou bicylindre • Cylindrée limitée à 125 cm3. • Clapets libres. <p>➤ <u>POUR 4 temps :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moteur 4 temps monocylindre ou bicylindre • Cylindrée limitée à 250 cm3. <p style="text-align: center;"><u>PARTIE CYCLE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre et éléments du châssis libres. • Roues, pneus libres. • Fourche, amortisseurs et freinages libres. • Amortisseur de direction autorisé. • Carénage et selle libre. • Préparation libre en tout point.